

Questions orales

● (1415)

De toute évidence, le gouvernement perd les pédales dans le domaine économique. Le ministre des Finances croit-il que laisser augmenter le chômage pendant quelque mois est la seule solution que le gouvernement puisse apporter?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je ne suis pas certain de bien comprendre la question du député. Je me demande s'il fait allusion à la déclaration du ministre de l'Emploi et de l'Immigration; celui-ci a annoncé des crédits supplémentaires pour le programme de travail partagé qui a remporté un très vif succès. Si c'est à cela qu'il songe en me demandant si c'est l'attitude que le gouvernement adopte à l'égard du chômage, je lui signale que c'est une des mesures ponctuelles de lutte contre le chômage.

LA SUPPRESSION DE LA TAXE SUR LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

L'hon. David Crombie (Rosedale): Madame le Président, même le ministre des Finances doit rougir lorsqu'il s'attribue le mérite d'un programme qui ne devait être appliqué qu'à titre temporaire et à court terme pour redresser une situation qu'avait créée son gouvernement. Cette situation est devenue inacceptable pour les Canadiens. Le ministre sait que l'Association canadienne de la construction a prêté un taux de chômage de 20 p. 100 pour cette année. Cela représente 150,000 travailleurs sans emploi. A plusieurs reprises, l'Association de la construction a demandé au gouvernement d'abolir la taxe fédérale sur les matériaux de construction. Pourquoi le ministre persiste-t-il à vouloir imposer une taxe dont l'abolition contribuerait au redressement de l'industrie de la construction?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Comme l'honorable député le sait, l'abolition ou l'imposition d'une taxe est une mesure budgétaire, et les changements de cette nature ne sont normalement pas annoncés ou discutés dans le cadre des questions à l'ordre du jour.

L'INVESTISSEMENT DANS LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

L'hon. David Crombie (Rosedale): Madame le Président, tout le monde sait que la relance au cours de la prochaine décennie dépend beaucoup de nos investissements dans la recherche et le développement. Malgré les déclarations du gouvernement, le Canada se classe encore aujourd'hui à l'avant-dernier rang de tous les pays industrialisés sur le plan des investissements dans la recherche et le développement. Comment le ministre peut-il se féliciter d'un tel état de choses? Sinon, pourquoi n'augmente-t-il pas le montant des fonds consacrés à la recherche et au développement afin que des centaines de milliers d'emplois puissent être créés?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, l'honorable député a soulevé un troisième sujet dans sa série de questions à l'ordre du jour. Tous sont très intéressants. Ils font ressortir divers secteurs de l'économie dans lesquels, à son avis, le gouvernement devrait intervenir davantage. Dans un cas, il demande la suppression d'une taxe qui assure au gouvernement une partie de ses recettes. Dans un autre cas, il propose d'augmenter les subventions à la recherche et au développement. Comme

l'honorable député le sait, toutes ces suggestions, aussi valables qu'elles soient, ont des incidences financières. Pour financer les mesures proposées, le gouvernement devrait soit augmenter les impôts, soit accroître son déficit. Je n'ai pas l'impression que le parti conservateur ou son critique financier ait proposé, pour redresser la situation actuelle, d'augmenter délibérément les déficits au Canada.

* * *

LES FORÊTS

L'EXPORTATION DE BOIS DE CONSTRUCTION AUX ÉTATS-UNIS

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre d'État chargé du Commerce international. Le ministre n'ignore pas qu'une commission s'est réunie pendant quelque temps aux États-Unis en vue d'étudier la possibilité d'imposer des restrictions à l'importation du bois de construction canadien. Elle a présenté son rapport sans toutefois l'étayer de recommandations. Il appartiendra à l'administration et aux hommes politiques de décider si les États-Unis devraient imposer de telles restrictions.

● (1420)

Premièrement, je voudrais savoir si les fonctionnaires de son ministère ont suivi de près les audiences de la commission? Deuxièmement, le ministre a-t-il offert son aide aux compagnies qui défendent la position du Canada, y compris la position du gouvernement? Troisièmement, quelles démarches le ministre a-t-il entreprises auprès du ministère des Affaires extérieures, afin de s'assurer que la position du Canada est bien défendue et que de pareilles restrictions ne seront pas imposées à notre industrie?

L'hon. Ed Lumley (ministre d'État (Commerce international)): Madame le Président, je voudrais signaler au député que nous avons surveillé la situation de très près, non seulement ici à Ottawa, mais également sur la côte du Pacifique où se sont déroulées les audiences, ainsi qu'à Washington. Deuxièmement, nous n'avons offert aucune aide financière aux compagnies pour les aider à présenter leurs témoignages. Troisièmement, nous croyons que rien, dans les déclarations, ne prouve que les entreprises canadiennes pratiquaient le dumping sur le marché américain. Il s'agit d'un problème nord-américain, et nous espérons que les autorités américaines seront d'accord avec les recommandations de la commission.

ON DEMANDE QUE LE GOUVERNEMENT FASSE DES INSTANCES AUPRÈS DU GOUVERNEMENT AMÉRICAIN

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Madame le Président, il ressort clairement des rapports que nous recevons de Washington que la décision du gouvernement américain sera de nature politique et que l'importance de cette question est éclipsée par celle d'événements actuels ou d'autres reliés au Programme énergétique national, l'AEIE, etc. Ces rapports montrent également que les Américains étudieront la possibilité d'exercer des représailles contre le gouvernement et les Canadiens en général à cause de certaines autres mesures anti-américaines. Selon les sociétés, il est clair que nos diplomates